

MAIRIE DE
TAILLY



Département
de la Côte d'or

Canton de
Ladoix Serrigny

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021

PRESENTS : SORDET Eric, Maire

EYMANN Alain, DUBUET Nathalie, FLAJOLLET Elisabeth,

MARCHETTO Jocelyn, LAPALUS Patrick, PATRIARCHE Joël, POLETTE François, CAIRE Marie-Christine, BOUTEILLER Martine,

Absent : MARTINS Antonio,

Secrétaire de Séance : DUBUET Nathalie,

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 25 février 2021 :

- **Déploiement de la fibre** : une réunion a lieu à la Communauté d'agglomération pour faire le point sur les travaux de toute la Communauté d'agglomération.
S'il y a installation de nouveaux poteaux, il faut être sûr que cela soit nécessaire.
Si rien n'est fait, certains habitants n'auront pas la fibre.
- **Plan Climat Energie** : un questionnaire a été rempli.

Le Compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté

2°) Projet de sécurisation de la RD 18

Une réunion a eu lieu le 16 mars 2021 à la Mairie en présence de Madame CHAPUIS, responsable de l'agence Technique de BEAUNE, et de Monsieur MENONE, chef de service au Département.

Madame CHAPUIS a retracé les différents échanges avec le Département et les études réalisées au cours des dernières années concernant l'aménagement de la route de Beaune. Elle est notamment revenue sur l'étude réalisée avec le précédent Conseil Municipal et a refait un point sur ce qu'elle avait indiqué à l'époque au sujet des 50 km/h sur cette route.

Monsieur MENONE a ensuite exposé le ressenti des automobilistes en entrant dans le village en empruntant la Route de Beaune et le comportement induit des conducteurs du fait du sentiment d'absence significative d'urbanisation pour le conducteur lambda.

Après de nombreux échanges, Madame CHAPUIS et Monsieur MENONE ont convenu de la possibilité de réaliser du côté des maisons un chemin piétonnier avec de hautes bordures afin de sécuriser les piétons et rendre cette route plus urbaine tout en conservant la vitesse à 50 km/heure.

Puis il a été repris la présentation du plan élaboré par la MICA avec modification du haricot à l'entrée du village pour faire l'entrée et la sortie du même côté avec un passage piéton intelligent.

Madame CHAPUIS et Monsieur MENONE ont été favorables à ce projet.

Ils ont ensuite exposé les différentes subventions et aides dont pouvait faire l'objet ce projet et préconisé d'avoir une réflexion globale voie douce d'un côté avec la Communauté d'agglomération et chemin piéton de l'autre avec le Département.

Il leur a été indiqué que le lendemain, le Maire, les adjoints et le responsable du projet voie douce avaient justement rendez-vous à la Communauté d'agglomération à ce sujet.

3°) Délibérations

- **Remboursement d'une dépense à Monsieur Le Maire** :
Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a fait publier un avis de décès sur le site du bien public et qu'il a dû régler cette dépense avec sa carte personnelle.
Il en demande en conséquence le remboursement à la Mairie.

Il informe le Conseil Municipal qu'il faut délibérer à ce sujet pour que la Mairie puisse effectuer le remboursement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser la Mairie à rembourser Monsieur Le Maire.

4°) Parole aux responsables des commissions

- **Vie Associative** : la chasse aux œufs de Pâques est annulée. Les enfants devront s'inscrire et les membres de l'association leurs remettront les chocolats
- Plantation des fleurs pour la commune : date arrêtée au 15 mai 2021
- Problème avec les paons qui vont dans les jardins
- Une plaque d'égout proche de la maison de Monsieur et Madame JAFFLIN fait du bruit lorsque les voitures passent.

- **Commission travaux**
- Travaux Rue des Eaux : Impossibilité de prévenir les riverains, la demande de travaux a été reçue trop tardivement
- Prévoir le remplacement du cantonnier qui va prendre sa retraite (une fiche de poste a déjà été élaborée avec la commune de Corcelles-Les-Arts)
 - Récapitulatif des dépenses 2021
 - ✓ Colombarium : 3 643€ TTC
 - ✓ 4 tables pour la « salle de classe » : 1 200€
 - ✓ City Park : 15 000€ déduction faite des subventions
 - ✓ Rue Cordeillot terrain A.F. : 2 000€
 - ✓ Rue Cordeillot terrassement : 35 000€
 - ✓ Bâtiment derrière la Mairie architecte : 2 280€
 - ✓ Bâtiment derrière la Mairie prévisionnel : 200 000€ maxi prévu au budget 2021 : 100 000€
 - ✓ Plaque caniveau devant la Mairie : 925.72€
 - ✓ Consolidation entrée chemin ZA : 831.00€
 - ✓ Fossé Rue du Champ Guillaume : 4 000.00€
 - ✓ Isolation, Thermique grenier Mairie : 5 279.12€
 - ✓ Isolation phonique de la « salle de classe » : 6 000.00€
 - ✓ Climatisation du bureau et de la Mairie : 5 900€
 - ✓ Nacelle et personnel : 792.00€
 - ✓ Coq du toit de l'Eglise : 800€
 - ✓ Remise en état du portail de la Mairie : 984.00€
 - ✓ Blasons Mairie : 180.00€
 - ✓ Miroir Rue du Champ Guillaume : 365.78€
 - ✓ Eclairage parking Mairie : 769.20€
 - ✓ Mise aux normes sécurité de la Mairie : 1 664.64€
 - ✓ Etude voie douce : 10 000.00€

 - Réunion avec la gendarmerie pour obtenir des conseils afin d'éviter l'installation des gens du voyage
 - Gabions pour fermer l'accès au verger
 - Pour remplacer le coq, peut-être pourrait-on passer par le terrain derrière le cimetière mais le terrain ne va pas jusqu'au bout. Peut-être décaler l'entrée du cimetière
 - Rendez-vous à MEURSANGES avec Monsieur Jean-Paul ROY pour la visite de la nouvelle halle
 - Présentation du projet de construction d'un nouveau bâtiment jouxtant le bâtiment de la Mairie

5°) COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Compte administratif communal :

Dépenses de Fonctionnement 123 413.82 €

Charges à caractère général	52 218.01€
Charges de personnel	26 028.82€
Autres charges gestion courante	35 036.20€
Charges Financière	0.00 €
Dépenses d'ordre	0.00 €
Atténuation de produits	5 613.00€
Dotations aux amortissements	4 517.79€

Recettes de Fonctionnement 931 545.39 €

Atténuation de charges	375.22€
Produits des services	7 109.93€
Impôts et Taxes	142 227.25€
Dotations et participations	12 291.06€
Produits Financiers	0.54€
Produits Exceptionnels	0
Excédent antérieur reporté fonct	769 541.39€

Résultat : **808 131.57€**

Dépenses d'Investissement 16 981.77 €

Immob incorporelles	737.89 €
Immob Corporelles	16 243.88 €

Recettes d'Investissement 20 907.78 €

Dotations Fonds Divers	4 364.29 €
Subvention d'Investissement	5 002.78 €
Amortissement	4 517.79 €
Report excédent 2018	7 022.92 €

Résultat excédent : **3 926.01€**

6°) BUDGET 2021

Lors de l'examen de ce budget, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de maintenir les taux des taxes des années précédentes soit :

Taxe Foncière	30.60%
Taxe Foncière non Bâtie	35.50%

BUDGET COMMUNAL

Dépenses de Fonctionnement : 446 128.00 €

Charges à caractère général	98 700.00 €
Charges de personnel	30 800.00 €
Atténuation de produits	7 000.00 €
Autres charges gestion cour	50 302.00 €
Charges financières	0.00 €
Charges Exceptionnelles	2 050.00 €
Dotations aux Amortissement	4 518.00 €
Dépenses Imprévues Fonct	2 000.00 €

Virement à la section d'invest	250 758.00 €
--------------------------------	--------------

Recettes de Fonctionnement : 964 547.00 €

Produits des services	6 200.00 €
Impôts et Taxes	141 216.00 €
Dotations et Participations	9 000.00 €
Excédent antérieur reporté	808 131.00 €

Dépenses d'Investissement : 264 280.00 €

Immobilisations Corporelles	264 280.00 €
Immobilisation Incorporelles	0.00

Recettes d'investissement : 264 280.00 €

Amortissement	4 518.00 €
Dotations Fonds Divers	4 000.00 €
Virement de la section de fonct	250 758.00 €
Subvention d'investissement	1 078.00 €
Solde d'exécution reporté	3 926.00 €

7°) VOTE DE TAXES

- Taxe Foncière (bâti) : 30.60 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 35.50 %

8°) VOTE DU COMPTE DE GESTION

Approbation du compte administratif

9°) QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire a contacté Monsieur Vincent FOURNIER. Ce dernier est en contact avec un maître d'œuvre
- SICECO : réunion demain
- Benne à verre et à papier : peut-être placer une caméra

Prochain Conseil Municipal le jeudi 29 avril 2021 à 18 h 30